

ENSEIGNER LA TRADUCTION DANS UNE FACULTE LITTERAIRE*

Michèle Fourment-Berni Canani
Università di Roma "La Sapienza"

Je voudrais avant tout procéder à quelques distinctions qui peuvent sembler relever d'une simple question de terminologie mais qui, de fait, révèlent une ambiguïté de fond à laquelle se heurte tout notre enseignement universitaire. Je veux parler de la distinction entre ce qu'il est convenu d'appeler la pédagogie de la traduction et la traduction pédagogique, la deuxième étant bien souvent confondue avec la première, alors qu'elles présentent des caractères antinomiques, voire incompatibles.

La traduction pédagogique, issue du thème latin et grec, vise avant tout à vérifier les acquisitions morpho-syntaxiques dans la langue étrangère, autrement dit exige une formulation se rapprochant le plus possible de la langue standard, d'une norme d'où tout *écart* est banni. On attend de l'étudiant une traduction et une seule, qui montre qu'il a acquis — de manière quasiment automatique — une structure de la langue d'arrivée (pour lui étrangère). Or cette pratique, qui tend à créer des *réflexes*, est on ne peut plus éloignée de ce que devrait être le travail du traducteur, fait avant tout de *réflexion*.

Un autre danger, provenant cette fois des méthodes d'enseignement des langues étrangères désormais en vigueur, basées essentiellement sur la communication — et que les étudiants bien souvent pratiquent en même temps qu'ils commencent à être confrontés aux problèmes de la traduction littéraire — est de présenter les "actes langagiers"¹ comme plus ou moins équivalents: il suffit de consulter dans les manuels les titres des différentes "unités" liées à des "situations" telles que: "comment donner, accorder, refuser un rendez-vous", ou encore "comment demander son chemin" etc. Le risque, par rapport à l'attitude qui est requise pour la traduction, provient du fait que les différents énoncés proposés sont généralement présentés comme équivalents et ne prennent en considération que le registre oral-familier: deux aspects qui vont contre les notions de *choix* et de distinction des *niveaux de langue* qui me semblent fondamentales en traduction.

Un autre point encore concerne le niveau linguistique du traducteur ou, pour ce qui nous concerne, de l'étudiant qui apprend à traduire. En principe l'on peut

* Communication présentée le 5 mars 1993 dans le cadre de *Il laboratorio del traduttore*, Centro Culturale Francese - Università di Roma "La Sapienza".

1 Les termes de ce paragraphe qui figurent entre guillemets sont empruntés à la terminologie du Français Langue Etrangère.

enseigner à traduire (c'est-à-dire à pratiquer une pédagogie de la traduction) seulement à qui possède parfaitement les deux langues en contact, la langue de départ et la langue d'arrivée. Si l'on a pu débattre sur le niveau requis pour la langue de départ (de la simple compréhension à la capacité de production, non seulement écrite mais aussi orale), tout le monde s'accorde pour déclarer que la langue d'arrivée doit être la langue maternelle. Or, notre enseignement universitaire demande une traduction qui, non seulement ne va pas vers la langue maternelle, mais vers une langue en cours d'apprentissage: il est clair alors que la traduction se présente comme un exercice parmi d'autres de l'enseignement de la langue, pour lequel — comme je l'ai dit précédemment — les performances requises sont tout à fait différentes, souvent même en contradiction, avec ce que requiert une pédagogie de la traduction.

Ceci dit, pour reprendre la question du niveau linguistique, il est important de préciser que tout comme l'on n'est pas écrivain du simple fait que l'on est en mesure d'écrire une langue, on n'est pas non plus traducteur du seul fait que l'on connaisse deux langues: autrement dit, la compétence linguistique est, certes, une condition nécessaire mais elle n'est pas suffisante pour une pratique sérieuse de la traduction.

Malgré toutes les difficultés que je viens d'évoquer, je reste convaincue que l'enseignement de la traduction littéraire constitue un élément fondamental dans la formation de l'étudiant spécialiste d'une langue et littérature étrangère dans la mesure où il opère à la fois sur trois dimensions: la dimension littéraire (à travers l'analyse textuelle), la dimension linguistique (tant au niveau de la langue de départ que de la langue d'arrivée) et la dimension créative (au niveau de la ré-expression).

Mais il sera nécessaire avant tout de lutter contre certains préjugés.

Le premier concerne la conviction, profondément ancrée, selon laquelle traduire consisterait d'abord à comprendre le 'sens' du texte, puis à le rendre en 'bon' français (entendant par là un français qui ne sente pas la traduction). Cette conception me semble reposer sur deux postulats pernicioeux: d'une part que le texte présente deux faces distinctes: le fond et la forme; d'autre part qu'il existe un 'bon' français mais qui n'est jamais vraiment défini. Cependant on lui attribue implicitement certaines caractéristiques: il doit présenter des qualités de clarté, ce qui est la porte ouverte à la traduction paraphrasante et explicative dans les cas où le texte est jugé confus; il ne doit pas heurter, ni par des incorrections, ni par des écarts stylistiques trop grands, ce qui justifie les corrections, les opérations d'homogénéisation, en un mot l'aplatissement du texte. (Combien de fois a-t-on entendu dire comme un reproche: "mais on m'a appris que ça ne se dit pas en français!").

Cette mise au point peut paraître superflue; cependant le texte d'Antoine Le Maître (moitié du XVIIe siècle) reporté ci-dessous, soumis aux étudiants de

troisième et quatrième année au début du cours, avait remporté leur adhésion totale!

En quoy consiste l'excellence d'une Traduction.

1. En ce qu'elle soit tres fidelle mais pour le sens seulement; de quelle sorte on reussit le plus sans sortir du sens.
2. En ce qu'elle soit tres claire.
3. En ce qu'elle soit tres elegante pour les paroles et pour les figures.
4. En ce qu'elle soit tellement francoise qu'on la puisse prendre pour un discours naturel francois.
5. En ce qu'elle soit plus belle que l'original si l'original n'est pas excellent pour le style et pour l'elegance. Où il faut monstrier qu'il est permis d'ajouter diverses beautez pour le style à l'original quoy que l'on n'y doive rien ajouter pour le sens. (Le Maistre 1991: 47)

Au contraire, la traduction, plus que toute autre opération, met en évidence ce qu'Antoine Berman (1985: 59) appelle "l'adhérence obstinée du sens à sa lettre". Apprendre à traduire c'est avant tout apprendre qu'un texte n'est pas formé d'un fond *et* d'une forme, mais qu'il est un tout à déchiffrer, avec son rythme, ses sonorités, ses images, ses ambiguïtés (ce qui n'est pas la caractéristique des seuls textes poétiques mais aussi de toute prose littéraire). Dans cette optique — à condition bien sûr que les textes proposés aient une valeur littéraire certaine — le travail de traduction constitue l'analyse la plus fine que l'on puisse faire d'un texte. Il est à noter, d'ailleurs, que bien souvent c'est à la faveur de la traduction qu'émergent des aspects du texte de départ qui, sans le travail de fouille qu'elle exige, seraient passés inaperçus.

Un autre aspect entaché de bien des préjugés est celui touchant à la *fidélité*, évoqué généralement par l'étudiant sous la forme suivante: "faut-il traduire mot à mot, littéralement, ou peut-on traduire librement?". Apprendre à traduire, me semble-t-il, c'est apprendre, entre autre, qu'une telle question — en tout cas appliquée au texte littéraire — est dénuée de sens. L'erreur est de confondre le mot à mot, bien sûr inacceptable, de même que le calque, avec la traduction littérale qui est le respect du texte dans toutes ses composantes telles qu'on les a évoquées, une attention aiguë au jeu des signifiants.

Je voudrais prendre un exemple extrêmement simple pour montrer comment la traduction littérale peut être, paradoxalement, celle qui s'éloigne le plus du mot à mot. L'énoncé *gli è morto il padre* ne peut être traduit mot à mot par **le/son père lui est mort*. L'équivalent le plus proche, que proposent généralement les grammaires et les manuels, serait *son père est mort*; or, l'italien possède aussi cette forme: *suo padre è morto*. Si l'on analyse les deux énoncés *suo padre è morto* et *gli è morto il padre*, force est de reconnaître qu'ils ne sont pas équivalents: en effet, le deuxième opère, par rapport au premier, un

déplacement du sujet réel, le faisant passer du père (*padre*) à la personne représentée par *gli*. C'est pourquoi la traduction littérale, à savoir la plus proche de l'énoncé original est plutôt, à mon sens, *il a perdu son père*, forme qui respecte non le sujet grammatical mais le sujet réel du verbe.²

Une fois ces préjugés balayés, il me semble important, lorsqu'on enseigne la traduction littéraire, d'insister sur les points suivants, tant par un travail sur les textes de type séminarial que par un travail de comparaison et d'appréciation de traductions publiées:

- le respect de la *cohérence* du texte qui doit être vu dans sa *globalité* (malheureusement relative en ce qui nous concerne puisque nous travaillons toujours sur des extraits; mais une des tâches de l'enseignant sera justement de bien choisir ces extraits);
- une attention soutenue au *contexte*, tant linguistique qu'extra-linguistique et, plus largement, culturel. Si le problème du contexte revêt déjà une grande importance au plan de la communication intralinguistique, il devient crucial au moment de la traduction puisqu'il s'agit de transposer un texte inscrit dans une culture dans une autre langue-culture qui lui donnera nécessairement un éclairage différent. Un cas limite est représenté par le problème de la traduction (ou non traduction) des noms propres;³
- le caractère *unique* du texte et donc le respect qui doit lui être porté; sans cependant que cela devienne paralysant, mais au contraire pousse à mettre en oeuvre toutes les ressources expressives du langage. On sait que toute traduction comporte une perte. Mais des *stratégies de compensation* peuvent être suggérées. Ainsi le *déplacement*, qui consiste à faire porter un élément présent dans le texte de départ sur un autre élément du texte d'arrivée. Je citerai un exemple banal et très circonscrit, rencontré récemment dans la traduction d'un texte de Sciascia (1980). Il s'agit du début de proposition suivant: *Quando il treno sferragliò all'improvviso...* où doivent être rendus dans la traduction à la fois la soudaineté de l'action et le bruit de l'arrivée du train. La traduction mot à mot — qui est d'ailleurs celle proposée dans l'édition citée — ne nous satisfait guère dans la mesure où le verbe *ferraiiller* me semble d'une fréquence très inférieure à celle de *sferragliare*, du moins dans cette acception... Aussi sommes-nous arrivés à proposer avec les étudiants, en opérant un déplacement du mouvement sur le verbe et du bruit sur la locution adverbiale: *Quand le train surgit dans un bruit de ferraille...* (même si, j'en suis consciente, on peut discuter sur l'allongement de la période par rapport à l'original...).

2 Pour un développement plus ample de la question, cf. Fourment-Berni Canani (1989).

3 Cf. à ce propos Fourment-Berni Canani (1995).

Un dernier point qu'il me semble important d'évoquer à propos de l'enseignement de la traduction est celui de la place à accorder à l'analyse contrastive ou comparative. Même si l'on peut partager, en partie seulement il est vrai, les positions de Danica Seleskovitch et Marianne Lederer (1986) de l'ESIT de Paris, à l'origine de la théorie interprétative de la traduction, pour lesquelles la traduction relève de l'explication de texte et non de l'analyse linguistique, ou encore que l'on traduit un texte et non une langue, la connaissance et la comparaison des systèmes linguistiques et des cultures en contact constitue indéniablement un niveau de réflexion indispensable pour permettre d'évaluer un aspect du texte littéraire, dont on ne tient pas assez compte, me semble-t-il, à savoir ce que j'appellerais l'écart ou, si l'on veut, le choix opéré par l'auteur à l'intérieur de l'éventail de potentialités offertes par la langue. En effet, seule une connaissance approfondie des deux langues, de leurs points de contact et de leurs divergences, tant sur le plan lexical que syntaxique, permet d'évaluer l'écart que présente un texte par rapport au code de la langue de départ afin de restituer un écart comparable par rapport au code de la langue d'arrivée. Cela aussi constitue un des aspects de la fidélité. Autrement dit, les recherches comparatives dans les domaines syntaxiques ou sur des champs lexicaux — d'autant plus intéressantes qu'on a affaire à des langues voisines — et dans lesquelles il est souvent indispensable de faire entrer la dimension diachronique, constituent à mes yeux un des aspects indispensables de la préparation à la traduction.

En conclusion, je dirais que l'enseignement de la traduction dans le cadre des études universitaires de langues et littératures étrangères ne peut être ni une description impressionniste de processus subjectifs de l'acte de traduire, ni une méthodologie à proprement parler: il doit être, à mon sens, une réflexion sur une démarche intellectuelle basée sur le respect du texte, n'excluant cependant pas une certaine hardiesse linguistique, une "éducation à l'étrangeté" selon la belle formule d'Antoine Berman (1985: 86).

Bibliographie

- Berman, A. (1985): "La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain", *Les tours de Babel, essais sur la traduction*, Mauvezin, T.E.R., pp. 35-150.
- Fourment-Berni Canani, M. (1989): "Les clitiques datifs et leur fonction 'dramatique'. Etude comparative français/italien", *Studi italiani di linguistica teorica ed applicata*, 18, 3, pp. 451-465.

- Fourment-Berni Canani, M. (1995): "Le statut des noms propres dans la traduction", *Rivista Internazionale di Tecnica della Traduzione*, 1, Udine, Campanotto, pp. 109-120.
- Le Maistre, A. (1991): "Règles de la traduction", *Regole della traduzione. Testi inediti di Port Royal e del 'Cercle' di Miramion (metà del XVII secolo)*. A cura di L. de Nardis. Napoli, Bibliopolis, pp. 31-47.
- Sciascia, L. (1980): *Favole della dittatura - Fables de la dictature* (éd. française bilingue), Pandora.
- Seleskovitch, D. & Lederer, M. (1986): *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier érudition.